RÈGLEMENTS TOURNOI

ATOME – SHAWINIGAN

1- Ce tournoi est sanctionné par Hockey Québec et il aura lieu du 6 au 19 janvier 2020. L'adresse de l'aréna principale est la suivante : Amphithéâtre Shawinigan, Centre Gervais Auto, 1 Rue Jacques-Plante Shawinigan G9N 0B7.

2- Chaque équipe doit, arriver 1 :00 heures avant son premier match, afin de remettre au registraire son cartable avec le formulaire d'enregistrement des membres d'une équipe approuvée par un registraire d'association ou de région (T112), les feuilles de pointage des cinq (5) derniers matchs de l'équipe (saison régulière, tournois), le permis de tournoi de l'équipe, le calendrier des matchs de la ligue, et le calendrier des matchs de tournois, tel que stipulé au règlement 9.9.9 .

3- Les règlements sont ceux de HOCKEY QUÉBEC

4- Formule du tournoi : 3 match assuré.
Tournoi à la ronde
Advenant une égalité, le départage se fera selon le règlement 9.8 de Hockey Québec.
Un tirage au sort a déterminé l'équipe locale lors du premier match.
Les matchs suivants sont en alternance dans la mesure du possible. Lors des demi-finales et des finales, il y aura tirage au sort. Pour la classe

5- Les chambres doivent être libérées 20 minutes après la fin de la rencontre.

6- **Deux (2) parents (de plus que les entraîneurs) seront acceptés dans le passage et dans la chambre des joueurs.**

7- Avant chaque joute, les entraîneurs ainsi que les joueurs doivent signer la feuille d'alignement, et la remettre au registraire 20 minutes avant la partie.

8- Toutes les joutes seront chronométrées à temps arrêté. Deux (2) périodes de 10 minutes et une de 12 minutes.

9- Il n'y aura aucun temps d'arrêt pour toute les joutes du tournoi.

10- L'équipe locale est en **PALE**, et l'équipe visiteuse est en **FONCÉ**. Advenant le cas où les couleurs (gilets) de chacune des équipes porteraient à confusion, l'officiel en chef peut demander à l'équipe locale de changer de gilet.

11- Lorsqu'il y aura une différence de cinq (5) buts après la 2 ième période complétée ou au cour de la 3 ième période, le temps passera de chronométré à temps continu et ce jusqu'à la fin de la 3 ième période.

12- Lorsqu'il y aura une différence de sept (7) buts après la 2 ième période complétée ou au cours de la 3 ième période, la joute sera arrêtée.

13- En cas d'égalité lors des demi-finales et finales, le règlement 9.7.1 est appliqué de même que le règlement du FRANC JEU 7.7, après 3 périodes réglementaire.

14- Le comité de discipline du tournoi aura pleine autorité pour imposer une sanction à tous les membres d'une équipe.

15- Le tournoi se réserve le droit en tout temps d'ajouter des règlements.

16- Le comité organisateur se réserve le droit de déplacer des joutes ou de modifier l'horaire pour des raisons ou des circonstances hors de notre contrôle.

17- L'organisation du tournoi n'est pas responsable des accidents, pertes de biens ou autres qui peuvent survenir aux joueurs, instructeurs ou autres personnes responsables pendant la durée du tournoi.

Bien vouloir apporter un CADENAS si vous désirez barrer votre porte lors de votre joute

Bon Tournoi !!!
Le comité organisateur du Tournoi Atome de Shawinigan.